



NULLE PART OU ALLER

RENVOIS FORCES DE REFUGIES SOMALIENS DU CAMP DE DADAAB
(KENYA)

 J'ACCUEILLE!

AMNESTY
INTERNATIONAL 

Amnesty International est un mouvement mondial réunissant plus de sept millions de personnes qui agissent pour que les droits fondamentaux de chaque individu soient respectés.

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains.

Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux.

© Amnesty International 2016

Sauf exception dûment mentionnée, ce document est sous licence Creative Commons : Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modifications - International 4.0.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site :

www.amnesty.org.

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.

Première publication en 2016

par Amnesty International Ltd

Peter Benenson House, 1 Easton Street

Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni

Index : AFR 32/5118/2016

Version originale : Anglais

amnesty.org



Photo de couverture : Des réfugiés somaliens au Kenya attendent leur vol de retour pour Mogadiscio, Août 2016 © Amnesty International

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



1. SYNTHÈSE

« Ce que je veux, c'est rester. C'est chez moi, c'est ici que j'ai passé toute ma vie d'adulte. Mes sœurs sont ici. Je n'ai nulle part d'autre où aller. Le pays n'est pas en paix. Il n'est pas possible de rentrer. Je ne peux prendre une autre décision que si je suis sûre d'être en sécurité en Somalie. Je préférerais que le gouvernement kenyan change d'avis, qu'il nous accepte. »

Aisha, une Somalienne de 21 ans vivant dans le camp de réfugiés de Dadaab.

En mai 2016, le gouvernement kenyan a annoncé son intention de fermer le camp de réfugiés de Dadaab d'ici au 30 novembre 2016. Dadaab est le plus grand camp de réfugiés au monde et accueille plus de 280 000 réfugiés, dont 260 000 Somaliens. La plupart d'entre eux vivent là depuis des années, dans certains cas depuis 20 ans. Lorsqu'il a annoncé la fermeture du camp, le gouvernement a clairement fait savoir que son objectif était que les réfugiés somaliens retournent en Somalie. Cela fait plusieurs années que le Kenya affirme qu'il veut que les Somaliens soient rapatriés, mais les déclarations et les mesures mises en œuvre depuis avril 2016 montrent un durcissement de la position du gouvernement.

Le délai très court et l'absence d'autres solutions pour les réfugiés somaliens laissent craindre de nombreux renvois forcés vers la Somalie, pays toujours ravagé par un conflit armé. De tels renvois bafoueraient le droit international, notamment le principe de « non-refoulement », et constitueraient une grave violation des droits humains des réfugiés.

Amnesty International s'est rendue au camp de Dadaab en août 2016 et s'est entretenue avec 56 réfugiés somaliens à propos de l'avenir et de leur situation. Des chercheurs ont rencontré des personnes qui prévoyaient de retourner en Somalie, des réfugiés qui ne voulaient pas y retourner et des réfugiés qui étaient retournés en Somalie pour finalement revenir au Kenya en raison de la violence et de l'insécurité. Amnesty International a également rencontré des organisations humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et des donateurs concernés par le camp de Dadaab, et a essayé de rencontrer les autorités kenyanes, mais celles-ci n'étaient pas disponibles. Des chercheurs ont examiné les déclarations publiques de plusieurs instances des autorités kenyanes sur la fermeture de Dadaab et l'avenir des réfugiés somaliens et ont étudié le mandat de nouvelles instances mises en place pour mettre la déclaration de mai en application.

Depuis le mois de mai, le gouvernement exerce des pressions croissantes sur les réfugiés pour les inciter à retourner en Somalie dans le cadre d'une procédure de rapatriement « volontaire ». Le rapatriement volontaire avait été convenu dans le cadre d'un accord tripartite signé en 2013 par le gouvernement du Kenya, le gouvernement de la Somalie et le HCR. Bien que les Nations unies et certaines déclarations

gouvernementales fassent toujours état de retours « volontaires », de tels retours ne semblent pas possibles dans les circonstances actuelles. En juin, la Commission tripartite a annoncé que la population du camp de Dadaab serait réduite de 150 000 personnes d'ici à la fin de l'année 2016. Ces informations ont semé la confusion et n'ont pas réduit les risques de renvois forcés.

L'obstacle le plus évident aux retours volontaires est le fait que la majorité des réfugiés ne veulent pas retourner en Somalie. Lors d'une vérification auprès de la population menée entre juillet et août 2016, le HCR a constaté que seulement 25 % des réfugiés de Dadaab étaient prêts à retourner dans leur pays. D'après une enquête de l'ONG médicale Médecins Sans Frontières (MSF), 86 % des réfugiés ont déclaré que ni eux ni leur famille ne souhaitaient retourner en Somalie en raison de leurs craintes en matière de sécurité – notamment par peur d'être enrôlés de force par des groupes armés – et du manque d'accès aux soins médicaux et à d'autres services.

Le gouvernement kenyan n'a proposé aucune autre solution aux réfugiés qui vivent à Dadaab et qui ne souhaitent pas retourner en Somalie. Si le camp est fermé, ils n'auront nulle part où aller. Les intentions du gouvernement sont claires. Peu de temps après l'annonce de la fermeture du camp, le Service chargé des réfugiés a été dissous et une équipe spéciale a été nommée pour diriger le processus de rapatriement. L'équipe spéciale regroupe plusieurs instances nationales en charge du rapatriement et une unité opérationnelle de rapatriement des réfugiés basées à Dadaab et rattachées au Conseil national de sécurité. Les représentants du gouvernement ont explicitement déclaré que les réfugiés doivent retourner en Somalie et ces déclarations ne semblent pas indiquer que les retours en question seront volontaires. Au contraire, certaines déclarations indiquent clairement que le gouvernement renverra de force des personnes en Somalie.

Afin de forcer les réfugiés à se plier à ce qui pourrait passer pour des retours volontaires, des responsables du gouvernement ont dit à des réfugiés de Dadaab que s'ils ne retournaient pas dans leur pays avant le 30 novembre, ils risquaient de ne pas bénéficier de l'aide financière de 400 dollars.

Mi-octobre, seules 27 000 personnes étaient retournées en Somalie au cours de l'année 2016, en théorie volontairement. Amnesty International et d'autres organisations ont remis en question le caractère volontaire de ces retours, non seulement en raison de la pression exercée sur les habitants de Dadaab, mais également en raison des informations insuffisantes et trompeuses sur le processus de retour et la situation en matière de sécurité en Somalie. Des chercheurs d'Amnesty ont examiné les documents et les informations mis à la disposition des réfugiés et ont constaté un manque d'informations détaillées sur les questions liées à la sécurité.

La situation en matière de sécurité en Somalie s'est, dans une certaine mesure, améliorée dans certaines régions. Cependant, le conflit armé persiste et des violations des droits humains sont toujours commises. Amnesty International s'est entretenue avec des réfugiés qui étaient retournés en Somalie en 2015 et début 2016 et qui sont depuis revenus au camp de réfugiés de Dadaab. Ils ont raconté à l'organisation les horreurs auxquelles ils ont fait face en Somalie et ont évoqué des attaques, des meurtres et la perte de leurs moyens de subsistance. Aisha, 21 ans, mère célibataire de trois enfants, a parlé à Amnesty International de la situation dans laquelle elle s'est retrouvée lorsqu'elle est retournée en Somalie en août 2015 :

« Peu de temps après mon retour à Abdidor [Bas-Djouba], des membres d'Al Shabaab sont arrivés dans le quartier. Ils ont immédiatement tué l'homme chez qui je logeais et m'ont frappée. Le HCR m'avait donné 660 dollars et j'avais investi de l'argent dans un commerce de marché. Ils ont pris l'argent qu'il me restait et ont détruit mon commerce. »

Aisha était arrivée à Dadaab à l'âge de 12 ans avec ses deux sœurs après que leurs parents avaient été tués en Somalie. Elle a ajouté : « Je l'ai déjà fait une fois [retourner en Somalie] et regardez ce qui s'est passé... Mon commerce a été brûlé, mon ami a été tué et mon bébé et moi nous sommes retrouvés sans rien. Revenir [au Kenya] a pris des mois puisque je n'avais pas d'argent et je comptais sur l'aide des autres. »

Deux frères ont raconté à l'organisation qu'ils avaient été enrôlés de force par le groupe armé Al Shabaab. S'ils ont pu s'enfuir, d'autres n'ont pas eu cette chance. L'enlèvement et l'enrôlement d'enfants sont monnaie courante en Somalie et la majorité de ces exactions sont perpétrées par Al Shabaab. L'armée nationale somalienne et des milices claniques enrôlent également des enfants.

En plus des risques liés à la sécurité auxquels les réfugiés font face à leur retour en Somalie, le pays n'a pas les ressources pour prendre en charge un important afflux de personnes renvoyées. Plus de 1,1 million de personnes sont déplacées à l'intérieur de leur pays en Somalie. La plupart de ces personnes vivent dans des camps de personnes déplacées. Les autorités et les organisations humanitaires n'ont pas eu suffisamment de temps pour se préparer à une augmentation des retours et la réponse humanitaire internationale a été insuffisante. En août 2016, les autorités de la région du Bas-Djouba, en Somalie, ont suspendu le retour de

1 100 Somaliens du Kenya en raison du manque d'aide humanitaire. Parmi les inquiétudes soulevées par les autorités figuraient le manque de préparation des retours qui risque d'exacerber la situation déjà instable en matière de sécurité, le fait que l'indemnité de retour n'est pas suffisante pour permettre aux réfugiés de pleinement s'intégrer et la probabilité que la plupart des réfugiés soient placés dans des camps de personnes déplacées déjà saturés et manquant de ressources.

Certains groupes sont particulièrement menacés et la vie de ces personnes sera assurément en danger si elles sont renvoyées de force en Somalie. Amnesty International a rencontré des personnes handicapées qui ont fait savoir qu'elles ne voulaient pas rentrer en Somalie et craignaient pour leur vie si elles y étaient forcées. Pendant les recherches menées en Somalie en 2013 et 2014, Amnesty International a constaté que les personnes handicapées étaient exposées à des risques accrus de violences, notamment à des violences sexuelles et liées au genre. Certaines minorités, notamment les Bantous somaliens, sont également marginalisées et sont prises pour cible pour être enrôlées par le groupe armé Al Shabaab.

Bien que certaines personnes et certains groupes soient particulièrement menacés, aucune mesure spécifique n'a été prise, à la connaissance d'Amnesty International, pour veiller à ce que ces personnes ne soient pas forcées à retourner en Somalie ou pour leur proposer des solutions si Dadaab est fermé. Le manque de planification du processus de retours accroît les risques auxquels sont exposés les réfugiés somaliens.

À l'approche du 30 novembre, les craintes et les incertitudes augmentent. Ni la fermeture complète du camp, ni la réduction de la population du camp à hauteur de 150 000 personnes ne semblent probables d'ici à la fin de l'année 2016, mais les autorités kenyanes restent déterminées à mettre fin à l'accueil de réfugiés somaliens. Cela a soulevé des questions parmi les réfugiés et les organisations humanitaires quant à ce qui arrivera fin novembre et après.

En plus d'analyser les conséquences des déclarations de principe du gouvernement kenyan à propos de la situation des réfugiés somaliens à Dadaab, ce rapport étudie les raisons pour lesquelles la politique du Kenya a pris un tournant en 2016. Pour justifier la fermeture du camp, le gouvernement a évoqué des inquiétudes quant à la sécurité nationale, l'incapacité de longue date de la communauté internationale à assumer sa part de responsabilité et à aider le Kenya à accueillir les réfugiés, ainsi que la lenteur du soutien pour les retours en Somalie. Les plaintes du Kenya quant au manque d'aide internationale sont légitimes, mais ne peuvent pas être utilisées pour justifier des retours forcés. La communauté internationale a systématiquement sous-financé les appels de fonds pour les réfugiés au Kenya. À la fin du mois d'octobre 2016, l'appel de fonds du HCR en faveur du Kenya était financé à hauteur de 38 % seulement. Lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire organisé à Istanbul en mai 2016, le vice-président William Ruto a signalé que la communauté internationale s'était engagée à accorder 500 millions de dollars au Kenya et que moins de 1 % de cette somme avait été versée. Les propositions visant à réinstaller les réfugiés du Kenya dans le cadre d'un programme du HCR sont également restées peu nombreuses.

Le mécontentement du Kenya quant au manque de partage des responsabilités s'inscrit dans le cadre de tensions grandissantes entre les États à ce sujet. Dix pays seulement accueillent la moitié des 21 millions de réfugiés du monde. Le Kenya est l'un de ces pays. Ce mécontentement arrive également alors que l'Union européenne et ses États membres – des donateurs clés pour le Kenya – ont proposé 6 milliards d'euros à la Turquie pour que le pays accueille des réfugiés et les maintienne hors de l'Europe. Des analystes de la politique étrangère ont indiqué que la manière dont l'Union européenne a géré la crise des réfugiés a donné au gouvernement kenyan des arguments pour poursuivre sa politique nationale et fermer Dadaab.

Les déclarations du gouvernement sur la sécurité n'ont pas été suffisamment remises en question. Le Kenya a plusieurs fois lié les réfugiés somaliens au groupe armé Al Shabaab. Or, peu d'éléments permettent d'étayer cette thèse. Les Somaliens ont, au contraire, servi de boucs émissaires après des attentats, comme Amnesty International l'a précédemment signalé. Bien que les inquiétudes du gouvernement en matière de sécurité soient sans doute légitimes, la réponse ne peut pas consister à établir des associations larges et infondées entre les réfugiés et les groupes armés, ni à renvoyer plus de 200 000 personnes vers un conflit armé.

Le Kenya n'est pas le seul à faire l'amalgame entre la sécurité et les réfugiés, et en raison de ce comportement les réfugiés dans le monde sont tenus responsables de crimes liés au terrorisme qui ont rarement le moindre lien avec les populations de réfugiés. Il semble que le Kenya réagisse à la tendance mondiale ou l'utilise. Par exemple, le 9 mai, Karanja Kibicho, secrétaire principal du ministère de l'Intérieur et de la Coordination du gouvernement national, a déclaré : « Nos mesures arrivent alors que de plus en plus de pays dans le monde, tant riches que pauvres, limitent l'arrivée des réfugiés pour des raisons de sécurité nationale ».

La situation dans laquelle les réfugiés somaliens se retrouvent au Kenya et les risques qui pèsent sur l'exercice de leurs droits humains reflètent l'échec commun du Kenya et de la communauté internationale. Le Kenya et la communauté internationale sont en tort, et aucun ne peut pointer l'autre du doigt pour se décharger de toute responsabilité. Le Kenya a choisi de procéder à des renvois forcés et n'a pas proposé d'autre solution, telle qu'une procédure permettant d'intégrer les réfugiés à la société kenyane.

Le HCR a continué de soutenir le processus de rapatriement « volontaire », même si certains membres du personnel ont admis que les déclarations de représentants du gouvernement kenyan ne reflètent pas une approche volontaire.

Certains des principaux partenaires du Kenya en ce qui concerne les questions liées aux réfugiés ont maintenant mis en place leurs propres politiques abusives en matière de réfugiés, particulièrement les États membres de l'Union européenne qui, ces 18 derniers mois, ont clairement montré qu'ils enfreindraient le droit international et concluraient des accords financiers pour empêcher les réfugiés d'entrer sur le territoire. De plus, l'Union européenne participe aux efforts régionaux en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique visant à empêcher les migrants d'atteindre l'Afrique du Nord et d'embarquer pour l'Europe. L'absence de soutien aux réfugiés au Kenya et la disposition à bafouer les droits des réfugiés sur le territoire européen associées à la volonté apparente de dépenser de l'argent si cela permet de maintenir les réfugiés hors de l'Europe ont, comme prédit, contribué à un nivellement par le bas en matière de protection mondiale des réfugiés.

La communauté internationale, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne, finance des programmes pour le rapatriement des réfugiés de Dadaab vers la Somalie ; un pays dans lequel ils savent que de nombreuses personnes vont se retrouver confrontées aux difficultés et aux violations des droits humains qu'elles avaient fuies. Les annonces de mai et le délai restreint ont laissé très peu de temps aux donateurs pour réfléchir et nombre d'entre eux ainsi que le HCR présentent maintenant leur participation comme étant indispensable pour veiller à ce que les retours soient volontaires, tout en sachant qu'ils ne peuvent pas l'être.

Dans son rapport, l'organisation demande au gouvernement du Kenya de mettre fin immédiatement à la procédure de renvois et appelle le HCR et la communauté internationale à cesser de permettre cette procédure. Au lieu de continuer de conclure des accords dépourvus de vision à long terme visant à réduire les flux migratoires en Afrique, la communauté internationale devrait soutenir des solutions durables à long terme pour les Somaliens et les autres réfugiés au Kenya. Elle devrait notamment promouvoir des mesures permettant aux réfugiés d'être intégrés dans les pays d'accueil, ainsi qu'une augmentation significative du nombre de places de réinstallation pour que la responsabilité soit réellement partagée avec le Kenya. Un soutien efficace au Kenya devrait également impliquer le passage d'une réponse purement humanitaire aux réfugiés dans les pays d'accueil, réponse dans le cadre de laquelle les services sont toujours limités, à une approche qui permet aux réfugiés d'avoir plus d'autonomie. Pour une telle approche, des acteurs du développement doivent être impliqués dès les premières étapes du plan pour les réfugiés afin d'offrir des chances d'intégration à plus long terme aux réfugiés dans les pays d'accueil. Il est également essentiel de mettre fin à la politique des camps qui ne fait qu'isoler les réfugiés et les priver de leur autonomie.

**AMNESTY INTERNATIONAL
EST UN MOUVEMENT
MONDIAL DE DEFENSE DES
DROITS HUMAINS.
LORSQU'UNE INJUSTICE
TOUCHE UNE PERSONNE,
NOUS SOMMES TOUS
CONCERNES.**

NOUS CONTACTER



info@amnesty.org



+44 (0)20 7413 5500

PRENDRE PART A LA CONVERSATION :



www.facebook.com/AmnestyGlobal



[@AmnestyOnline](https://twitter.com/AmnestyOnline)

NULLE PART OU ALLER

RENOIS FORCÉS DE REFUGIES SOMALIENS DU CAMP DE DADAAB (KENYA)

Le 6 mai 2016, le gouvernement kenyan a annoncé son intention de fermer le camp de réfugiés de Dadaab, le plus grand camp de réfugiés du monde, d'ici au 30 novembre 2016. Dadaab accueille plus de 280 000 réfugiés, dont 260 000 réfugiés somaliens, certains vivant dans le camp depuis plus de 20 ans. Parmi les raisons invoquées par le gouvernement pour justifier la fermeture du camp figurent le fait qu'il représenterait une menace pour la sécurité nationale, et le soutien insuffisant apporté au Kenya par la communauté internationale. Bien que les Nations unies et certaines déclarations du gouvernement laissent entendre qu'il est demandé aux réfugiés somaliens de retourner volontairement en Somalie, des retours « volontaires » ne sont pas possibles dans les circonstances actuelles. La pression exercée sur les réfugiés pour les forcer à retourner dans leur pays, notamment à travers des menaces des autorités kenyanes, et le manque d'informations fournies par le HCR et ses partenaires opérationnels sont source d'inquiétude pour de nombreux réfugiés qui craignent pour leur avenir. Aucune autre solution n'a été proposée aux réfugiés somaliens. Si le camp de Dadaab est fermé, ils n'auront nulle part où aller.

Ce rapport conclut que les autorités kenyanes doivent faire cesser immédiatement les renvois forcés de réfugiés somaliens et doivent envisager d'autres solutions pour l'accueil des réfugiés, avec le soutien des donateurs. Il enjoint également la communauté internationale de fournir un soutien plus conséquent au Kenya, le pays étant l'un des principaux pays d'accueil des réfugiés, notamment en augmentant le nombre de places de réinstallation et en accordant des financements pour soutenir des solutions sur le long terme.